



FORMALITÉS D'INSCRIPTION AU COLLÈGE NOUVEAUX ÉLÈVES (DÉROGATION)

Les parents devront se munir des pièces suivantes :

1. Notification d'affectation
2. 4 photos d'identité récentes de l'élève, découpées et non scannées (inscrire nom et prénom au dos de chaque photo)
3. Copie du livret de famille (pages parents et enfants)
4. Copie des pages de vaccination du carnet de santé
5. Attestation d'assurance
6. Justificatif d'adresse de moins de 3 mois
7. Copies des deux derniers bulletins
8. Copie du jugement de divorce ou toute pièce juridique justifiant la garde de l'enfant.
9. Une participation de 6,00 € pour le Foyer Socio – Educatif (F.S.E.) (en espèce ou par chèque à l'ordre du F.S.E.)
10. Le port du Tee-shirt d'E.P.S. est OBLIGATOIRE (En vente lors de l'inscription au prix unitaire de 7 ,00€ / lot de 2 à 13,00€)
11. RIB du responsable légal pour la bourse.

Les formalités d'inscription sont obligatoires et doivent être remplies par le responsable légal de l'élève concerné.

N.B. : Prévoir des photocopies des documents réclamés

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

Le Principal,

J.E. SOREL